

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le 18 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT de VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

**PRESENTS** : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, MN DURAND (proc de A BASTIDE et F NOGIER), C FAURE, P GAILLARD, A LOYET, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, L BUFFET (proc de G JALADE), JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, JF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, JC FLORY, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE, M TOURVIELHE, M TAUPENAS et A LAURENT (proc de P ROUX).

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Absents : 3

Date de convocation : 12/06/2020

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : M. DUBOIS, F DUMAS et M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : JF DEVES, N REYNET, JP MARRON, D BERNARD et O BOISSIN.

En présence de : C SUCHET, P LAVIALLE, D RECCHIA et J SOUBEYRAND.

**Objet : Marché Travaux neufs et de modernisation de voirie d'intérêt communautaire. Attribution.**

Par délibération DEL20022020-24 du 20 Février 2020, le conseil communautaire a autorisé la publication d'une consultation visant à choisir trois prestataires dans le cadre d'un marché public de travaux, de type procédure adaptée, accord-cadre multi attributaire à bons de commande.

La publication a donc été faite du 15/04/2020 au 08/06/2020.

Le montant estimatif du marché, pour sa durée globale de deux ans étant de 1 300 000 € HT.

Après analyse des offres, le 12 juin 2020, les 3 offres reçues ont été classées comme suit :

Entreprises	NOTATION		Note globale	CLASSEMENT
	Valeur technique 50%	Prix des prestations 50%		
COLAS	39.50/50.00	50.00/50.00	89.50/100	3
SATP	42.50/50.00	47.90/50.00	90.40/100	2
EUROVIA	43.50/50.00	49.33/50.00	92.83/100	1

S'agissant d'un marché multi attributaires, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'autoriser le Président à signer les marchés avec les 3 entreprises précitées et à passer les commandes (bons de commande) dans les conditions prévues au règlement de la consultation, à savoir par roulement, à partir du candidat le mieux classé.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 19 juin 2020  
Le Président, Louis BUFFET



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20200618-DEL18062020-05-  
DE  
Date de télétransmission : 22/06/2020  
Date de réception préfecture : 22/06/2020